Safer
Basse-Normandie

AGROPOLE-NORMANDIE
2, rue des Roquemonts
CS 65214
14052 Caen Cedex 4
(Entrée par le rond-point Porte de l'Europe)

www.saferbassenormandie.fr

SA au cap. de 1 050 000 €
RCS Caen B 623 820 602
SIRET 623 820 602 00034
APE : 42.99 Z
N° TVA Intracommunautaire
FR 78 623 820 602

Fax commun :
02 31 47 23 51

Service Départemental de l'Orne
Secrétariat
Tél : 02 31 47 23 66
: 02 31 47 23 67
E-mail :
Service61@safer-basse-normandie.fr

Service Etudes, Collectivités
Secrétariat
Tél : 02 31 47 23 55
: 02 31 47 23 67
E-mail :
Service.etudes@safer-basse-normandie.fr

Service Propriétés Rurales
Secrétariat
Tél : 02 31 47 23 54
Xavier Girard
Tèl : 06 82 83 81 00
E-mail :
Proprietesrurales@safer-basse-normandie.fr
Site :
www.proprietes-rurales.com

Service de la Direction
Secrétariat
Tél : 02 31 47 23 52
E-mail :
direction@safer-basse-normandie.fr

PUBLICITE DES OPERATIONS AMIABLES
ET APPEL DE CANDIDATURES

(effectuées en application des articles L 141-1, L 143-3, L331-2, L143-7-2 et R 142-3, R 143-6 du Code Rural,

La Safer de Basse-Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, **et si cela est précisé** par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels à candidatures ci-dessous.

Référence SAFER : -
Origine de propriété : M. PATHE Bernard

BIEN RURAL :
Commune de **MENIL-ERREUX** (61) - Surface sur la commune : **14 ha 94 a 85 ca**
Lieu-dit : Le Soule

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la SAFER à CAEN, DANS LES DIX SEPT JOURS DE LA DATE D'AFFICHAGE DU PRESENT AVIS,** laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont classés comme étant inconstructibles, ou classés dans une zone ne pouvant pas accueillir l'urbanisation.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la SAFER, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.

Monsieur ou Madame le Maire a pris connaissance du présent appel de candidatures et du ou des projets de vente visés ci-dessus (*article L 143-7-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime*) et affiché le 09 janvier 2017

Cachet de la Mairie

MAIRIE DE MENIL-ERREUX 61250 (Orne)

Et visa du Maire

Valant attestation d'affichage pendant une durée de 17 jours